

Hadopi

DÉLIBÉRATION

**Délibération n° 2019-06 du 25 avril 2019
portant référencement d'offres apparaissant respectueuses des droits de propriété
intellectuelle complémentaires aux offres labellisées**

Le collège de la Haute Autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur internet,

Vu le code de la propriété intellectuelle, notamment ses articles L. 331-13 et L. 331-23 ;

Vu la délibération n° 2017-06 du 13 juillet 2017 sur l'activité de référencement de l'Hadopi, notamment les articles 5, 6 et 11 du document dit « observation et référencement complémentaire des offres apparaissant respectueuses des droits de propriété intellectuelle » annexé à ladite délibération ;

Considérant que les offres observées apparaissant respectueuses des droits de propriété intellectuelle entrent dans le périmètre d'observation mentionné à l'article 5 de l'annexe à la délibération n° 2017-06 du 13 juillet 2017 et répondent aux critères d'observation fixés par l'article 6 de la même annexe ;

Considérant que les services de l'Hadopi ont identifié une (1) nouvelle offre remplissant ces critères ; que sept (7) des offres précédemment référencées doivent être supprimées de la liste des offres apparaissant respectueuses des droits de propriété intellectuelle en raison de leur disparition ou transformation ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1^{er} – Est référencée, en complément des offres labellisées en application de l'article L. 331-23 du code de la propriété intellectuelle, une (1) offre apparaissant respectueuse des droits de propriété intellectuelle listées en annexe 1.

Article 2 – Sont supprimées de la liste des offres référencées en complément des offres labellisées en application de l'article L. 331-23 du code de la propriété intellectuelle sept (7) offres mentionnées en annexe 2.

Article 3 - La secrétaire générale est chargée de l'exécution de la présente délibération.

Fait à Paris, le 25 avril 2019,

Pour la Haute Autorité,

Le Président,

Denis RAPONE
Conseiller d'État

ANNEXE 1

	Plateforme	Adresse Internet	Préférencé par d'autres organismes publics	Notification et retrait	Mentions légales, CGU ou CGV, ITP	Paiement sécurisé	Non dangereux	Revente/cession de l'édilité
Vidéo à la demande	Canal +Series	www.boutique.canal.fr	Pas de notification et de demande de retrait	X	X	X	X	

ANNEXE 2

Plateforme	Adresse	Précisions
1001jeux.fr	www.1001jeux.fr	N'a pas les droits de tous les jeux
Adziik	https://www.adziik.com/	N'est plus actif
Altermusique	http://altermusique.org/	N'existe plus
Berbère TV	http://www.brtvpro.tv/	N'existe plus
G2A Games	www.g2a.com/	Ne propose que l'achat de licence d'utilisation
Instant Gaming	https://www.instant-gaming.com/fr/	Ne propose que l'achat de licence d'utilisation
King.com	https://king.com/fr	Site éditorial